



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Christèle MERCIER
La Déléguée Territoriale

Dossier suivi par : SARRET Ambroise
Téléphone : 03 85 21 96 59
Mail : a.sarret@inao.gouv.fr

V/Réf :
Affaire suivie par : Steven BRIAND

N/Réf : SM/AS-25-607



INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ

Monsieur Le Président
SCoT Cœur de Faucigny
28 chemin de la ferme Sallet

74250 FILLINGES

Mâcon, le 26 février 2026

Objet : Révision du SCoT Cœur de Faucigny

Monsieur Le Président,

Par courrier daté du 17 février 2026, vous avez bien voulu me faire parvenir, pour examen et avis, le projet de révision du SCoT Cœur de Faucigny.

La liste des Signes d'Identification de la Qualité et de l'Origine (SIQO) figure en annexe de ce courrier.

Une étude attentive du dossier amène l'INAO à faire les observations qui suivent :

Le territoire du SCoT, du fait de son attractivité, a connu une consommation importante d'espaces agricoles ces dernières années (environ 80 hectares par an).

L'INAO salue le travail réalisé pour limiter la consommation future et la prise en compte des enjeux liés à la production agricole sous SIQO. Ainsi, le SCoT prévoit par exemple des espaces agricoles stratégiques et une préservation des parcelles exploitées pour la production des AOP/IGP.

Cependant, la consommation prévue pour les 20 prochaines années reste conséquente (environ 170 hectares). L'institut vous demande donc d'être particulièrement vigilant à la préservation du foncier agricole sur les communes des AOP viticoles associées à une délimitation parcellaire (Ayse, Bonneville et Marignier) ou sur celles présentant un nombre important d'opérateurs habilités sous SIQO (Arbusigny, Pers-Jussy, La Muraz, Bogève, ...).

Après étude du dossier, l'INAO vous demande de prendre en considération la remarque formulée ci-dessus mais ne s'oppose pas à ce projet, dans la mesure où celui-ci a une incidence limitée sur les AOP et IGP concernées.

Je vous prie de croire, Monsieur Le Président, à l'expression de ma haute considération.

Pour la Directrice de l'INAO
et par délégation,
La Déléguée Territoriale,
Christèle MERCIER

Copie : DDT 74

SCoT Cœur de Faucigny

AOP : Appellation d'Origine Protégée

IGP : Indication Géographique Protégée

IG : Indication Géographique de boissons spiritueuses

	AOP Abondance	AOP Chevrotin	IGP Comtés Rhodaniens	IGP Emmental de Savoie	IG Génépi des Alpes	IGP Gruyère	IG Marc de Savoie	IGP Pommes et Poires de Savoie	IGP Raclette de Savoie	AOP Reblochon	AOP Roussette de Savoie	IGP Tomme de Savoie	AOP Vin de Savoie ou Savoie	IGP Vin des Allobroges
Arbusigny	X			X	X	X		X	X	X		X		
Arthaz-Pont- Notre- Dame			X	X	X	X		X	X	X		X		X
Ayze	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Boège	X	X		X	X	X		X	X	X		X		
Bogève	X	X		X	X	X		X	X	X		X		
Bonneville	X		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Brizon	X	X	X	X	X	X		X	X	X		X		X
Burdignin	X	X		X	X	X		X	X	X		X		
Contamine- sur-Arve	X		X	X	X	X		X	X	X		X		X
Faucigny	X		X	X	X	X		X	X	X		X		X
Fillinges	X			X	X	X		X	X	X		X		
Habère- Lullin	X	X		X	X	X		X	X	X		X		
Habère- Poche	X	X		X	X	X		X	X	X		X		
Marcellaz	X		X	X	X	X		X	X	X		X		X
Marignier	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Mégevette	X	X		X	X	X		X	X	X		X		
Monnetier- Mornex				X	X	X		X	X	X		X		
Muraz	X			X	X	X		X	X	X		X		
Nangy				X	X	X		X	X	X		X		
Onnion	X	X		X	X	X		X	X	X		X		
Peillonex	X		X	X	X	X		X	X	X		X		X
Pers-Jussy	X			X	X	X		X	X	X		X		
Petit- Bornand-les- Glières	X	X	X	X	X	X		X	X	X		X		X
Reignier- Ésery				X	X	X		X	X	X		X		
Saint-André- de-Boège	X	X		X	X	X		X	X	X		X		
Saint-Jean- de-Tholome	X	X		X	X	X		X	X	X		X		
Saint-Jeoire	X	X		X	X	X		X	X	X		X		
Saxel	X	X		X	X	X		X	X	X		X		
Scientrier				X	X	X		X	X	X		X		
Tour	X	X		X	X	X		X	X	X		X		
Villard	X	X		X	X	X		X	X	X		X		
Ville-en- Sallaz	X	X		X	X	X		X	X	X		X		
Viuz-en- Sallaz	X	X		X	X	X		X	X	X		X		
Vougy	X		X	X	X	X		X	X	X		X		X